



le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito

Opération d'intérêt national Seine Aval

A104, le tracé vert a été choisi par le Ministre

Le CIRENA dépose un recours contentieux

L'école de l'Hautil

11 Novembre

Collectif pour la sécurité routière sur l'Hautil

A l'attention des pollueurs de chemins

EXPO-Nature à l'Espace Senet

Rendez-vous avec la ... Lune

Inventaire à la Chapelle Jeanne d'Arc

Jouy-le-Moutier et l'Hautil sous les sun-lights

Humour

Lecture

Un peintre de talent à l'Hautil

Bon appétit !

Tout doucement ..



Tout doucement, comme dans la chanson, c'est ce que l'on pourrait dire de l'avancement des travaux d'aménagement et de sécurisation de la voirie dans notre quartier.

Finis les rafistolages. Place Sudrot, Rue de l'école, Rue Alice Person sont les dernières réalisations de la Municipalité fort bien menées.

Mais le Collectif a encore du travail s'il veut faire aboutir l'aménagement du Nord de la RD22 ..

A104, le tracé Vert a été retenu

Le ministre des Transports, Dominique Perben vient d'annoncer que le tracé Vert était retenu pour le prolongement de la Francilienne. Ce tracé passe par Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône, Eragny-sur-Oise, Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Carrières-sous-Poissy et Poissy.



Activités de l'association



Forum des associations à la rentrée, Expo-Nature en octobre, Beaujolais-Nouveau en Novembre et randonnée pédestre en Décembre, un calendrier chargé pour notre association !

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe de bénévoles qui essaie d'animer notre quartier et de le rendre un peu plus chaleureux.

Edito

Mot du vice-Président

Pour aider le Président, Lionel, à surmonter une charge personnelle importante pendant quelques mois nous avons redistribué des responsabilités au sein du Bureau.

David SELLEN devient le moteur pour organiser l'ensemble de nos activités et Mike CLOSE s'occupera des relations externes, notamment avec le Service des Associations à la Mairie.

Vincent DI SANZO continuera à éditer le Planitre et Roland MAGNARD reste Trésorier.

Robert LANDSBERGER continue ses activités en tant que coordonnateur du Collectif pour la Sécurité Routière sur l'Hautil.

Les autres Membres du Bureau continueront à faire bénéficier leurs collègues de leurs conseils et de leurs expériences.

Notre participation à la Fête des Associations début Septembre nous a permis de réaliser l'importance de cette rencontre avec les Triellois, toujours si sympathique et bien organisée.

Nous avons quelques animations de prévues dans les semaines à venir comme vous le constaterez à la lecture des articles de ce journal.

Prenons date dès maintenant pour la soirée Beaujolais Nouveau le Vendredi 17 Novembre suivie de près par une Randonnée Pédestre à l'Hautil le Dimanche matin 3 Décembre ; si cet événement est une réussite nous le reconduirons régulièrement.

Bonne lecture et à bientôt.

Mike

Au théâtre ce soir

Au théâtre ce soir fut une émission télé très regardée. Ce 5 septembre, à Triel, 20 h 30 le rideau se lève salle Octave Mirbeau. Représentation : **l'opération d'intérêt national Seine Aval**. Chacun interpréta sa partition dans les règles de l'art : les spectateurs, après une écoute attentive, s'interrogèrent comme on le leur avait demandé sur le ton de « nous avons tous un rôle à jouer pour notre avenir... » Mais beaucoup de réponses étaient déjà dans le texte, il suffisait d'écouter. Préambule attendu parce qu'obligatoire, le meneur de jeu prit la parole en premier. Il évoqua fort à propos les traumatismes du passé (plaine polluée, ordures ménagères, massif de l'Hautil sous miné, centre ville en difficulté, recherche d'équilibre habitat/emploi etc... ensuite évocation d'un avenir meilleur dans un flou de circonstance et s'identifiant soudain à la ville il conclue : «...Triel a répondu positivement avec enthousiasme et lucidité... »

Alors, ce fut au représentant de l'État d'intervenir. S'inscrivant dans le rôle du témoin bienveillant mais rigoureux, il employa les termes rassurants de « dispositif exceptionnel et dérogatoire » qui s'inscrivait « sur un projet à écrire ensemble des problématiques... s'appuyant sur des modalités de concertation des collectivités locales... » Rien que du concret puisqu'un Etablissement Public d'Aménagement était créé ce qui donnait au projet ce côté « passionnant qu'apporte la réflexion sur le moyen et le long terme... » dans un « univers complexe ».

Après cette mise en appétit d'interrogations légitimes mais refoulées, vint le tour porte parole du pouvoir en place à la fois élu et chef Avec l'assurance qu'apporte l'expérience, son propos semblait s'adresser à chacun individuellement. Compréhensif mais lucide, il évoqua avec des formules à la fois bien rôdées et à la portée de tous, la dualité d'un territoire qu'il connaît bien : les Yvelines. Richesse mal répartie. Secteurs en développement. Zones en déclin. Pertes d'emplois. Mais aussi opportunités à saisir, succès d'un modèle, projet collectif, cohérent, sans disputes. Et aussi développement urbain, diversité, arbitrages, consensus, mais existence de risques. Sans entrer cette fois encore dans les détails, il nous annonçait un projet apolitique d'une durée de 30 ans englobant 50 communes et peut-être plus.

Dans toute organisation il y a celui qui décide et celui qui fait. Ce soir, ce rôle et dernier intervenant

est tenu par l'EPAMSA. Interprété par son directeur général qui connaît son affaire. Avec lui les choses deviennent plus claires. A quoi ça sert une Opération d'intérêt national (OIN) ? A accélérer un développement équilibré à l'aide de divers leviers. On s'attend à un scoop. C'est la voix de son maître. D'abord l'image. Il faut construire une image qui donne confiance tant aux particuliers (attirer de nouveaux habitants, lesquels ?) et des entreprises (tient on a déjà entendu ça !). Ensuite atteindre une bonne échelle (small is not beautiful ?) pour faire le poids vis-à-vis des gros interlocuteurs (ex : la SNCF). Le facteur environnemental étant un élément qualitatif et le paysage une

composante du patrimoine, pour le préserver il faut étendre l'espace d'intervention au-delà des frontières communales (plus t'es loin du terrain plus t'es efficace ?). S'ajoutent le regard des partenaires (Etat, Région, Conseil Régional...), l'extension de pôles universitaires et autres et l'on batit un processus qui doit conduire vers le nirvana économique sinon démocratique... mais pour la prochaine génération ! Rassurons-nous, les projets en cours auront abouti (Centres commerciaux, A104, déviations routières, mitage urbain etc.)

L'avis des habitants ?

OIN Seine aval c'est le futur

cadre de vie de nos communes que nos élus vont dessiner et décider pour nous ! La concertation étant strictement celle prévue par les textes actuels.

A ce jour le seul document officiel à notre connaissance semble être le " Rapport d'étape du Préfet de Région Ile de France au Premier Ministre daté du 30 janvier 2006 qui peut être consulté et téléchargé depuis le site :

<http://www.ifd.pref.gouv.fr/dossiers/oin.htm>

CB



De gauche à droite : **Nicolas Samsœn**, Directeur général de l'EPAMSA
Pierre Bédier, Président de l'EPAMSA, Président du Conseil général des Yvelines, Député
Rollon Mouchel-Blaisot, Sous-Préfet de Saint-Germain-en-Laye
Jean-Pierre Houlemare, Maire de Triel-sur-Seine

A104, le tracé vert a été choisi

Le ministre des Transports, Dominique Perben vient d'annoncer que le tracé Vert était retenu pour le prolongement de la Francilienne.

Le tracé vert passe par Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône, Eragny-sur-Oise, Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Carrières-sous-Poissy et Poissy.

D'après le Ministre, le débat public a montré que seul un tracé passant au Sud-Est de Cergy-Pontoise a une réelle utilité.

Les études d'avant projet devront être réalisées pour permettre une enquête d'utilité publique en 2009, un démarrage des travaux

en 2011 pour une mise en service en 2015.

“Le débat a mis en évidence l'intérêt de compléter les protections envisagées avant le débat. La décision prévoit donc :

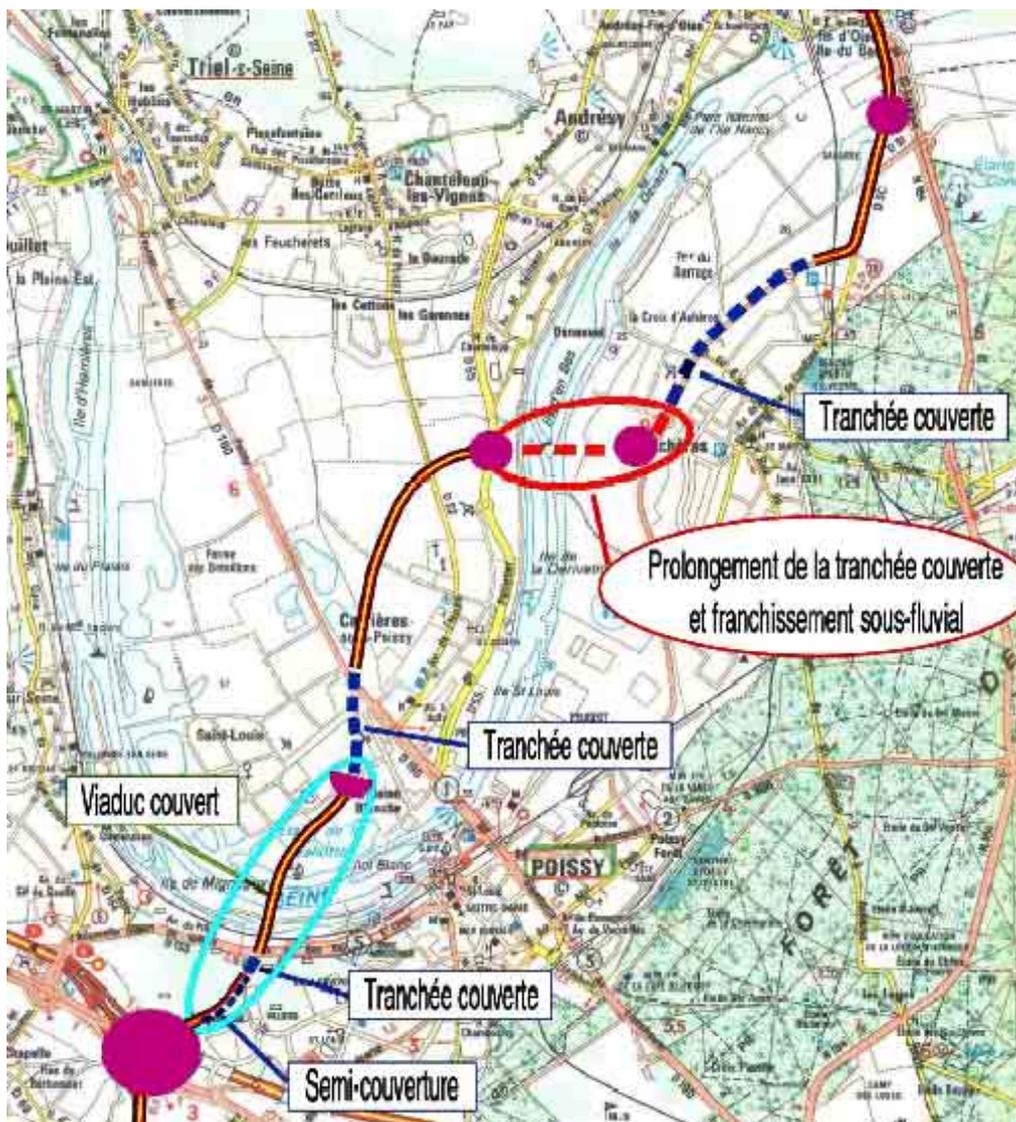
- d'étudier des mesures de protections adaptées au droit du lotissement des Grouettes à Pierrelaye, du lotissement des buttes blanches à Herblay, du quartier des Grésillons à Carrières-sous-Poissy, de l'île de Migneaux et du quartier de la Coudraie à Poissy ;
- de réaliser la plus grande partie de la traversée de Conflans-Sainte-Honorine en tranchée couverte ;
- d'avoir recours à une traversée

sous-fluviale entre Achères et Andrésy qui permettra d'assurer la protection du quartier des Garennes à Andrésy et des habitations des plantes à Achères.

Une étude des modalités de financement du projet sera réalisée et présentée aux collectivités territoriales. Un financement par le péage n'est pas retenu pour des raisons d'égalité de traitement des usagers et d'efficacité de la nouvelle infrastructure.

Des inquiétudes se sont exprimées à l'occasion du débat public sur la possible congestion de l'autoroute A13 lors de la mise en service du prolongement de la Francilienne.





Une amélioration des conditions de circulation sur l'autoroute A13 sera recherchée en prenant en compte notamment les projets d'infrastructures dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil Général des Yvelines."

A qui va profiter ce tracé ?

L'A104 desservira divers pôles d'activités : Béthunes et Liesse à Saint-Ouen-l'Aumône, Cergy-Pontoise, Bellevues à Eragny-sur-Oise, Boutries à Conflans-Sainte-Honorine, la Croix d'Achères à Achères, ceux de la plaine de Carrières, dont les usines Peugeot situées des deux côtés de la Seine, le Technoparc

de Poissy et la future plate-forme d'Achères.

Conflans traversée par l'A104

Après les autoroutes du ciel (Conflans est la ville de l'ouest francilien la plus survolée par les avions à destination de Roissy), voici la ville traversée par l'A104. Certes le Ministre a prévu pour adoucir le sort des Conflanais un passage en tranchée couverte mais les riverains auraient certainement préférés que cet autoroute passe en tranchée couverte dans la forêt de Saint-Germain.

Et pour Triel ?

Ce tracé éloigne l'autoroute de notre ville. Même le raccordement initial à la RD22 vers Chanteloup/ Carrières été reporté sur la D55. Cela remet en cause aussi le tracé de la V88 sur Jouy-le-Moutier.

Restent quelques mystères : quelle solution pour éviter que les 100 000 véhicules/ jour ne s'entassent à Orgeval déjà congestionné, quel financement pour ce projet évalué initialement à 1,5 milliard d'euros et dont la nouvelle mouture est déjà estimée à 1,8 milliard ..

VdS

Le CIRENA dépose un recours contentieux auprès du Ministre des Transports

L'Assemblée Générale des adhérents du CIRENA, réunie le jeudi 28 septembre 2006 à Conflans-Sainte-Honorine, a réaffirmé avec force, sa vive détermination à agir pour préserver le cadre de vie, la santé, la sécurité et le patrimoine des survolés du Nord-Ouest francilien. Elle a voté la motion suivante :

- Considérant que les nuisances aériennes apparues sur nos villes à partir de mars 1996 avec la nouvelle procédure d'atterrissage MOSUD et renforcées en mars 2002 avec la réorganisation du trafic, sont totalement insupportables,

- Considérant que ces décisions ont été prises sans aucune concertation avec les populations et les élus, sans aucune enquête d'utilité publique et qu'elles conduisent à installer une véritable autoroute du ciel au-dessus de nos habitations,

- Considérant qu'aucune vraie mesure efficace n'a encore été prise pour soulager les populations, notamment en période d'atterrissage à Roissy Charles de Gaulle par configuration de vent d'Est,

- Considérant qu'avec la reprise du trafic aérien, la mise en service de l'A380, la mise en service de la 4ème piste de Roissy, la privatisation d'ADP, les nuisances vont encore se multiplier,

- Considérant le refus de dialogue démocratique et constructif du Ministre des Transports, de la DGAC et d'ADP,

- Considérant la volonté sourde, aveugle et scandaleuse des pouvoirs publics d'oser proposer dans un tel contexte, un projet de

plan d'exposition au bruit permettant une augmentation supplémentaire de 50% du trafic sur Roissy,

- Considérant que nous n'avons pas à être plus maltraités que nos voisins d'Orly dont les mêmes revendications ont été acceptées,

- Considérant que nous ne pouvons pas refuser l'autoroute du ciel tout en fermant les yeux sur l'autoroute terrestre qu'on nous prépare pour mieux massacrer encore notre cadre de vie,

- Considérant qu'il existe d'autres alternatives,

L'ASSEMBLEE GENERALE DU CIRENA,

Réaffirme ses trois principaux objectifs :

- Relèvement des altitudes de survol de nos villes au-dessus de 3000 mètres et amélioration des trajectoires et procédures d'approche,

- Limitation impérative du nombre de mouvements annuels sur Roissy à un maximum de 500.000 (2 fois Orly),

- Suppression définitive des vols

de nuit et instauration d'un véritable couvre-feu de huit heures d'affilées sur Roissy (de 23h à 7h),

Mandate le CIRENA pour :

- Poursuivre son action juridique et notamment par un recours contentieux contre la non réponse du Ministre des Transports au recours gracieux du 2 juin 2006,

- Trouver le financement et faire réaliser une étude économique sur l'impact financier réel de ces nuisances sur notre patrimoine immobilier,

- Dénoncer et combattre le nouveau projet de Plan d'Exposition au Bruit,

- Interroger les candidats aux prochaines élections pour connaître leur position sur ce dossier et le faire savoir aux millions de franciliens subissant ces nuisances,

- Mobiliser les populations, élus et associations en vue d'actions sur le terrain,

- Soutenir le mouvement inter-associatif " Vivre autrement sans l'autoroute A104 ".



L'école Célestin Freinet rebaptisée l'école de l'Hautil

Depuis la rentrée 2006, l'école Célestin Freinet retrouve son nom historique, l'école de l'Hautil. Depuis le départ des anciens enseignants M. et Mme. Van der Linden en 2003, le mouvement Freinet n'a pu assurer la relève de la pédagogie Freinet faute d'instituteurs disponibles.

La disparition de la pédagogie Freinet à l'Hautil a fait des déçus, certains parents ayant apprécié l'autonomie acquise par des élèves ainsi que l'esprit coopératif qui régnait à l'école. En même temps, des parents Hautilois qui dans le passé ne trouvaient pas l'école Freinet adaptés à leurs approches ont depuis réinscrit leurs enfants.

En 1996, l'école de l'Hautil était baptisée l'école Célestin Freinet pour signaler clairement que l'école offrait une pédagogie alternative et spécifique. En 2006, puisque cette pédagogie n'est plus enseignée à l'école, le conseil d'école (parents d'élèves, enseignants, représentants municipaux) a pris la décision de proposer un changement de nom. C'est ainsi que L'école de l'Hautil retrouve son nom historique qu'elle portait pendant plus de cent ans auparavant. Ce n'est que dans un but de clarification afin d'éviter une confusion dans la pédagogie utilisée que cette décision fut prise.

Après quelques années de transition et une perte d'effectifs suite au départ des anciens enseignants, l'école remonte la pente. Nous avons deux formidables enseignants, Mme. Maryse Fernandes et Mme. Christine Bel (actuellement en congé maternité, remplacée avec brio par Mme. Gaëlle Smith). Elles enseignent aux élèves à partir de la grande section de maternelle jusqu'au CM2.

Pourtant, sans une maternelle complète pour petite et moyenne sections et sans un accueil du matin (garderie), nous ne nous estimons pas bien servis par la Municipalité en structures scolaires. Avec une population de 700 à 800 habitants sur l'Hautil, nous pensons qu'il y a environ 80 enfants en âge de scolarité école



maternelle et primaire (faute d'avoir des informations précises, ce chiffre de 80 est une estimation basée sur le pourcentage d'enfants scolarisés sur Triel qui tourne autour de 11% à 12% de la population.)

Avec 80 enfants à l'Hautil, nous devons pouvoir bénéficier d'une vraie école de secteur, c'est à dire une école comportant tous les niveaux de scolarité de la maternelle au CM2. Bien évidemment, l'addition d'une maternelle nécessiterait une extension du bâtiment existant afin d'aménager une salle de motricité obligatoire.

Pour l'instant, la Mairie n'est pas très réceptive à cette idée compte tenu de ses projets d'un nouveau groupe scolaire aux Fontenelles en centre ville. Néanmoins, notre demande est légitime. Quel meilleur investissement que dans une école, que ce soit au centre ville ou à l'Hautil.

Si ces idées vous inspirent quelques réactions, n'hésitez pas à me contacter au 01.39.70.48.72 ou à david.sellen@wanadoo.fr

David Sellen, délégué des parents d'élèves FCPE

11 Novembre



Entre nos poilus de la grande guerre, Mike Close porte-drapeau de la très "Royal Air Forces Association Saint Germain-en-laye & District Branch" lors de la cérémonie commémorative du 11 Novembre à Triel-sur-Seine.

Collectif pour la sécurité routière sur l'Hautil

A la suite d'une initiative de la conseillère générale Marie-Hélène Lopez-Jollivet, nous avons rencontré le 11 Juillet, dans l'enceinte de l'Hotel du département à Versailles, Monsieur Migeot de Baran de la Direction des Routes et des Transports du Conseil Général des Yvelines.

L'objet de cet entretien était de tenter d'avoir à nouveau l'appui du Conseil Général pour faire pression sur la mairie de Triel-sur-Seine et les autres intervenants du Val d'Oise de façon à faire avancer le dossier de l'aménagement de la partie Nord de la D22 au point mort pour l'instant.

En effet en dépit de nombreux courriers de la mairie de Triel-sur-Seine adressés aux différents acteurs du dossier aucun projet concret n'a encore été proposé.

Le Collectif a insisté pour que sans attendre des passages piétons protégés avec îlots centraux

soient aménagés aux principales intersections de la partie Nord.

Monsieur Migeot de Baran s'est engagé à provoquer une réunion dans les plus brefs délais avec la mairie de Triel-sur-Seine pour engager les différents acteurs dans une action concrète.

Heureusement cet été enfin un projet qui voit le jour avec l'aménagement tant attendue de la place Sudrot devant l'école de l'Hautil !!

Savourons les moments où les hautillois peuvent assister à la satisfaction de

leurs demandes !!

Robert Landsberger



A l'attention des pollueurs de chemins



Oui messieurs les motocyclistes, vous qui empruntez les chemins forestiers de l'Hautil, nous vous avons repérés. Vos

noms sont connus et seront communiqués en Mairie si vous persistez à défier la loi interdisant tout véhicule à moteur dans les chemins.

Notamment, un de nos voisins qui passe sur le Chemin du

Cordon en soirée à la même heure, en rentrant sans doute de son travail....

Il y a aussi cinq jeunes l'Hautillois, roulant sur les petites motos qui font un bruit infernal ; alors les parents, assumez vos responsabilités pour mettre les motos et les ados en conformité.

Nous vous invitons à venir à notre soirée Beaujolais le 17 Novembre avec vos fils pour que l'on examine ensemble ce problème.

Nous souhaitons aussi identifier

les conducteurs de Quads pour leur interdire de rouler sur les chemins, mais aussi pour leur demander de faire contrôler les niveaux de bruit de leurs machines. Les connaissez-vous ?

Les chemins sont faits pour les randonneurs à pied, à cheval ou en vélo et c'est tout !

EXPO-Nature à l'Espace Senet



Samedi 22 et Dimanche 23 octobre Bien Vivre à l'Hautil a tenu un stand qui a attiré beaucoup de monde, enfants et adultes ont posé de nombreuses questions car, attirés par le thème de cette année (Les arbres) ils ont découvert des Bonsai ! Ces arbres nains nous avaient été prêtés par un ami Triellois. Il y avait

aussi des champignons, des cucurbitacées, un viticulteur amateur de Triel (le dernier) et d'autres amoureux de la nature.

Le nombre particulièrement élevé de visiteurs et l'intérêt évident des enfants ont récompensé les organisateurs, Jacques Groshenry et Ampora Martaud

que nous devons remercier.

De plus, les exposants qui ont tenu bon deux jours durant dans la bonne humeur furent récompensés par une dégustation finale du vin local.

C.B.



Rue de la Chapelle, un fossé, une benne à ordures .. presque une fable

Randonnée autour de l'Hautil

Bien Vivre à l'Hautil vous convie à une randonnée pédestre conviviale le dimanche 3 Décembre.

Venez partager avec nous ce moment important où nous pourrions joindre à l'agréable nos revendications en matière d'ou-

verture de la forêt (aux circulations douces : piétons, cyclistes et cavaliers) et d'usages paisibles de la forêt (jeux pour enfants, parcours santé, etc..).

Départ de la randonnée à 10h00 précise depuis l'Ecole Primaire

de l'Hautil.

Prévoir environ deux heures de marche pour ce circuit d'une longueur d'un peu moins de 8 km.

Un rafraichissement vous sera offert en fin de randonnée.





signe de la volonté des pouvoirs publics de se préoccuper des problèmes environnementaux et du cadre de vie des habitants.

La randonnée sera aussi l'occasion de découvrir la Montrouge où se tenait déjà en



Ce circuit emprunte volontairement la forêt sur ces deux versants : Yvelines et Val d'Oise. Il est frappant de constater la différence de traitement de notre massif.

1836 un café-épicerie, la petite église Sainte Madeleine de Boisemont, la Ferme Rose avec son pigeonnier et son abreuvoir et bien sûr la ferme pédagogique d'Ecancourt.

Côté Yvelines, si ce n'est la désolation, c'est au moins l'abandon, c'est le moins que l'on puisse dire : chemins non sécurisés, carcasse de voitures, etc ..

Côté Val d'Oise, on remarquera des chemins ouverts au public bien entretenus et bordés de petits aménagements : des bancs, des tables de picnic, des tableaux d'orientations, etc .. rien d'extra-ordinaire en soi mais le



Un Hautilois, le Docteur Stéphane DUQUESNOY, ouvre un cabinet médical à Verneuil sur Seine

Brèves

Chers lecteurs, dans le cadre du canton de Triel, Verneuil et Vernouillet nous sommes heureux de vous faire part de la création à Verneuil d'un nouveau cabinet de médecine générale. Le Docteur Stéphane DUQUESNOY, généraliste et ostéopathe, et le Docteur Thibault SAUDUBRAY, généraliste, ont ouvert leur cabinet le lundi 4 Septembre.



Hamoumraoui : deuxième .. victoire !

Abdelghani Hamoumraoui, l'Hautilois, récidive (après sa victoire aux Foulées Trielloises sur 5 km) en gagnant les 8,5 km des coteaux d'Ecquevilly en 26'54". Une centaine de concurrents étaient au départ, ce dimanche premier octobre, pour tenter de remporter cette épreuve d'endurance qui alliait à la fois plaisir et technique.

Abdelghani Hamoumraoui confirme son excellente forme et ce bon début de saison.

L. H. dans NT2R (Nouvelles de Triel et des deux Rives) d'Octobre

Rendez-vous avec la ... Lune

Samedi 2 septembre 2006

Le Parc aux Etoiles avait rendez-vous avec ... la Lune

Eh oui ! Comme dans un célèbre magasin parisien (qui a fermé depuis), il se passe toujours quelque chose au Parc aux étoiles ... Il suffisait d'être au courant pour y assister mais ce samedi 2 septembre de 17 h à minuit, l'amphithéâtre Albert Ducrocq accueillait plusieurs dizaines de passionnés qui souhaitaient voir en direct le crash sur la lune de Smart 1 !

Animée par des projections, des commentaires et des images en direct, la soirée s'est déroulée dans un espace-temps astronomique pendant lequel conquête de la Lune, météorites lunaires et belles images d'Apollo entre autre nous ont fait oublier le quotidien pluvieux de l'Hautil qui nous a privé d'observations téléscopiques.

Mais au fait c'est quoi Smart 1 ?

Une toute petite sonde pas plus grande qu'une machine à laver bourrée d'innovations technologiques qui a fait le voyage Terre/Lune afin de prendre des photos et se crasher le 6 septembre 2006. L'observation et l'analyse du jet de matière qui se dégagera sera riche d'informations sur la composition du sol lunaire. Elle a mis 13 mois et parcouru plus de 100 millions de km alors que la Lune n'est qu'à 380 millions de km de la Terre. Pourquoi ? Propulsée par un moteur ionique, sa trajectoire en spirales lui a permis d'atteindre son objectif en consommant un minimum de carburant (85 kg de gaz Xénon).

Les spectateurs n'ont pas vu l'évènement qui n'eut lieu que le lendemain à 7 h 40 comme prévu mais n'ont pas été déçus de leur soirée... ce sont des passionnés.

Quelques précisions : la sonde

est l'oeuvre de l'ESA (Agence Spatiale Européenne). Elle a été lancée par Ariane V depuis Kourou le 28 septembre 2003, mise en orbite autour de la lune en novembre 2004 et a permis de valider de nouvelles technologies spatiales, dont un moteur ionique (propulsion par la lumière).

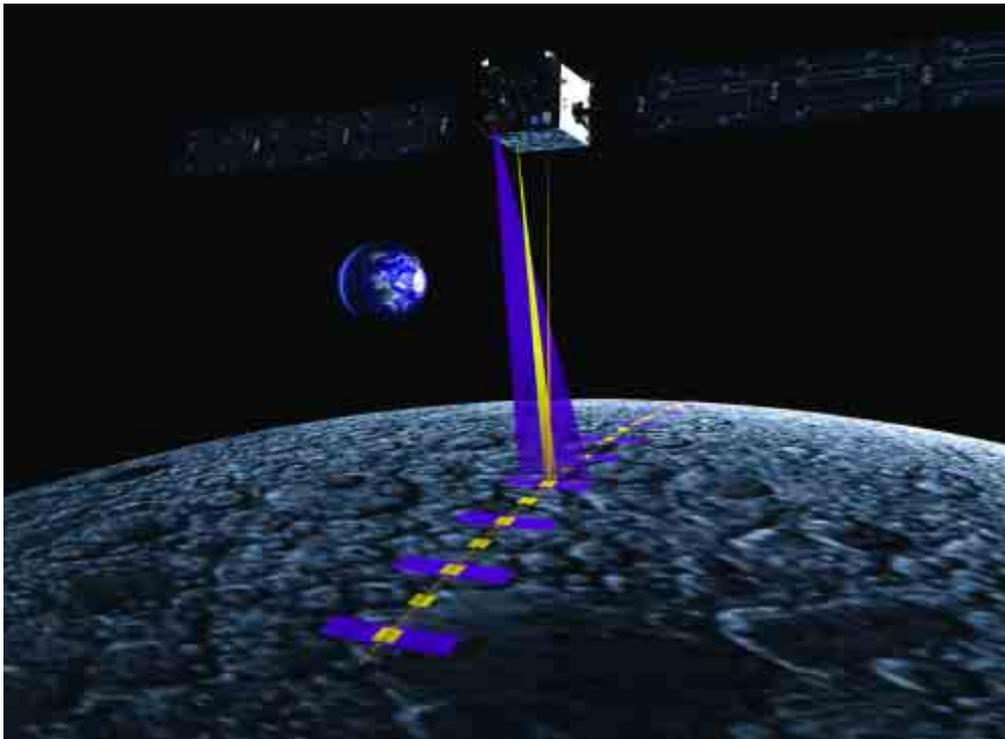
Rappel :

parcauxetoiles@wanadoo.fr
<http://www.parcauxetoiles.com>

<http://www.planetastonomy.com>
<http://www.cnes.fr>
<http://www.esa.int>

Merci à Jean-Pierre Martin (Société Astronomique de France) et Gilles Dawidowicz (Planet Astronomy) qui ont animé la soirée.

CB



Inventaire à la Chapelle Jeanne d'Arc

Au départ de Mr le Curé Feurgard de Triel fin Août 2006, l'Association a été invitée à participer à l'inventaire du contenu de la Chapelle.

Un Membre du Bureau a ainsi accompagné Mme Rondeaux et Mr Guedon, membres du Conseil pour les Affaires Economiques de la Paroisse, et le Responsable des inventaires de l'ensemble des bâtiments.

Réalisé avec beaucoup de méthode et d'une manière très détaillée, avec prise de photos de l'ensemble des biens, ce travail a permis de passer en revue un peu de l'histoire de la Chapelle et d'imaginer l'importance des services religieux ayant eu lieu dans les années 1951 à 1990.

A partir des années 90, les contraintes pour trouver un prêtre pour faire la messe une fois par mois se sont avérées trop importantes ; le curé de la Paroisse ne montant à l'Hautil que pour les " grandes cérémonies ".

A la différence de l'église Saint Martin, qui appartient à l'Etat, la Chapelle appartient au Diocèse de Versailles qui est responsable, en s'appuyant sur la Paroisse, de l'ensemble des travaux nécessaires pour son maintien en état pour recevoir le public.

Depuis quelques années la Chapelle a été négligée par la Paroisse et nous avons pu constater non seulement son état déplorable mais aussi le fait qu'une partie du mobilier a été descendue à Triel, pour rejoindre la statue de La Vierge à l'Enfant, le fleuron de notre patrimoine, déplacée par le Curé le Dimanche 22 Septembre 2002, à la fin de la Fête du Patrimoine de l'Hautil.

Pour en revenir à l'inventaire, nous avons été invités à approuver le document produit par le

Responsable, et à cette occasion, Madame Rondeaux nous a assurés que lors de l'inventaire du presbytère, où se trouve la Statue, il a été noté que la Statue était un don à la Chapelle de l'Hautil. Nous remercions le Conseil de la Paroisse d'avoir annoté ce document.

Nous avons fait une modification à la main de l'inventaire de la Chapelle pour signaler le fait que la dépouille de Mr CAHEN se trouvait bien sous la pierre tombale près de l'autel.

Pour ceux et celles d'entre vous qui ne connaissent pas l'histoire de la Chapelle de l'Hautil, nous publierons dans le prochain Planître un article à ce sujet.



Parlons un peu plus de l'entretien de notre Chapelle : Il y a quelques années, l'Association, avec l'accord du Conseil de l'époque, avait effectué la rénovation des portes d'entrée ; nous avons aussi fabriqué et installé les bancs se trouvant dans le jardin. Nous avons alors un groupe de volontaires dans l'Association, très bricoleurs et très professionnels.

Nous avons aussi voulu étudier la possibilité de remettre aux normes l'électricité car nous avons dans nos rangs au moins trois Ingénieurs Electriciens ayant toutes les compé-

tences nécessaires ; ce projet naissant a été abandonné au départ de Mr le Curé Villaine, qui officie aujourd'hui à l'église Sainte-Marguerite, au Vésinet.

La question qui se pose est, " est-ce qu'un tel projet est réalisable aujourd'hui ? "

· Peut-être pouvons-nous trouver des Artisans vivant à l'Hautil qui pourraient prendre bénévolement cette responsabilité...

· Peut-être pouvons-nous constituer un fonds pour aider à la rénovation pour l'électricité mais aussi pour repeindre l'intérieur...

Peut-être avez-vous des idées à ce sujet ou peut-être êtes-vous un professionnel en mesure de faire don de son expérience ; si OUI, veuillez nous le faire savoir pour que nous puissions déterminer la faisabilité du projet.

Si le projet est réalisable techniquement nous le proposerons au curé responsable (*), et au Conseil pour les Affaires Economiques, pour avis ; bien évidemment cet avis pourrait être négatif si le Diocèse ne souhaite plus ouvrir la Chapelle régulièrement au public...

Personne à contacter : Michael CLOSE - Tél. 01 39 74 05 35 ou E-mail closemic@aol.com

(*) Note : L'Abbé Dupont, curé de Verneuil a été chargé par le Diocèse de veiller sur les affaires de la paroisse de Triel pendant environ 1 an, après quoi un nouveau curé devrait être nommé. En attendant, les messes à Triel seront célébrées par un jeune prêtre en études de nationalité brésilienne.

Jouy-le-Moutier et l'Hautil sous les sunlights

En 1978, Alain Jessua tourne "Les Chiens", film sur l'auto-défense qui prend comme cadre la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. C'est pourtant à Jouy-le-Moutier, dans la forêt de l'Hautil, que furent réalisées toutes les scènes se déroulant dans un chenil.

Si "Les Chiens" paraît aujourd'hui un peu daté et excessif, il est néanmoins caractéristique du cinéma de la fin des années 1970. Dans la lignée de nombreux cinéastes, Alain Jessua y dénonce les travers de la banlieue et des villes nouvelles...

Ce polar psychologique vaut par l'interprétation des acteurs - Gérard Depardieu en tête- qui, dans la lignée des rôles de voyous qu'il a interprétés dans "Les Valseuses" ou "Loulou", joue ici un propriétaire de chenil trouble et ambigu. Il dresse tout

autant les chiens que leurs maîtres à devenir racistes et méchants. Toutes les scènes se déroulant au chenil ont été réalisées pendant une semaine, à Jouy-le-Moutier, sur le plateau de l'Hautil, entre le lundi 4 et le vendredi 8 septembre 1978. Les rares témoins purent apercevoir à cette occasion, Depardieu, bien sûr, mais aussi Nicole Calfan et Victor Lanoux. L'équipe opta pour ce lieu appartenant à M. Lenoble car le scénario impliquait de trouver un site suffisamment isolé, à l'écart de toute urbanisation. Et M. Lenoble fut également embauché par la production pour encadrer Gérard Depardieu et lui prodiguer quelques conseils.

"Les Chiens" est aujourd'hui édité en DVD par StudioCanal, dans sa collection Crime Et cinéma. Patrick FIÉVÉ -

"Les Chiens", d'Alain Jessua (1979). Avec Victor Lanoux,

Nicole Calfan et Gérard Depardieu. StudioCanal Vidéo. Prix Grand Cercle: 14,99€.



Humour

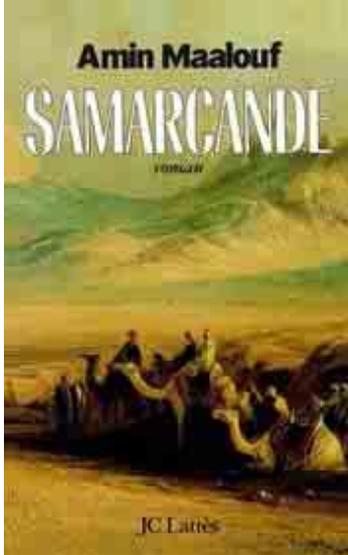
Faire la sieste fatiguer

« Selon certains scientifiques, la bonne vieille sieste favoriserait la productivité », rapporte le journal australien *Sydney Morning Herald*. Toutefois, sa durée n'est pas sans importance. Après avoir testé différentes durées, le professeur Leon Lack, spécialiste du sommeil à l'université Flinders, a constaté qu'« une sieste d'une minute ne procurait vraisemblablement aucun bienfait. Cinq minutes semblaient être bénéfiques à certaines personnes, mais seulement dans une petite mesure. En revanche, une sieste de dix minutes générerait apparemment des améliorations significatives dans presque tous les domaines examinés ». Cependant, les gens qui avaient dormi plus longtemps (jusqu'à 30 minutes) ont déclaré se sentir fatigués encore une heure après leur sieste.



Lecture

SAMARCANDE d'Amin Maalouf



Pour préparer mon voyage en Iran, en Septembre, je me suis plongé dans la lecture de ce mer-

veilleux livre d'Amin Maalouf.

J'avais déjà dévoré du même auteur, Léon l'Africain, les Identités Meurtrières, le Rocher de Tanios.

Avec Samarcande on pénètre dans l'Orient de Omar Khayyâm, libre penseur, poète, astronome, mathématicien du 11ème siècle, grand amateur des vins de Chiraz, auteur des fameux Robaiyat, recueil de poèmes, ou se lit toute la sagesse et l'élégance de l'auteur. "Samarcande" raconte l'histoire de ce livre qui voyage avec Khayyâm d'Ispahan à Chiraz, jusqu'à la forteresse d'Alamut, tenue par la secte des Assassins et située au Nord de Téhéran dans l'Elbrouz. Amin Maalouf nous offre dans ce récit

tout son talent de conteur : ses personnages traversent l'histoire de la Perse, l'Iran d'aujourd'hui, de la dynastie des seldjoukides jusqu'aux tentatives timides de démocratie au début du 20ème siècle. Amin Maalouf est également historien : le rôle des grandes puissances en Iran au début du 20ème n'est pas éludé, bien au contraire. Rêves de liberté défiant les fanatismes, amours voluptueuses, amitiés indéfectibles, trahisons ignobles, courent à travers ce roman que l'on finit par ne plus lâcher comme un roman policier.

Samarcande est une envoutante bouffée d'Orient !!

Robert Landsberger

Un Peintre de talent à l'Hautil

UN PEINTRE DE TALENT A L'HAUTIL

De la matière à l'esprit.

C'est le thème qu'a choisi Djilali Kadid qui expose à l'Espace St Martin 199 bis rue St Martin à Paris jusqu'au 31 décembre.



Bon appétit !

N'ayez pas peur de la courge d'hiver !

En passant le rayon légumes au supermarché local aux pois rouges, je suis tombé sur des tas de légumes étranges de la famille "cucurbita", autrement dit les courges. Il y en avait de toutes les couleurs, tailles et formes. Nous avons tous l'habitude des courges d'été (courgettes vertes et jaunes) mais quoi faire avec ces espèces dites "d'hiver" à peau dure et à chair ferme?



Je vais vous parler d'une des meilleures des courges musquées, la "noix de beurre", qu'on trouve aussi sous le nom de "courge violon" due à sa forme de cloche. Les courges noix de beurre varient d'un à quatre kilos avec la peau beige et la chair orange, parfumée et légèrement sucrée et se prêtent parfaitement à la confection des veloutés, purées et desserts.

Pour ajouter de la couleur dans l'assiette pour votre repas de fin d'année, commençons avec une recette d'une purée délicieuse pour accompagner toute viande ou gibier rôtie. Ensuite, une recette d'un cake de courge aux noix.

Purée de courge "noix de beurre"

- une courge noix de beurre d'environ 2 kg
- deux grosses pommes de terre
- un oignon jaune
- crème fraîche
- beurre
- lait
- cumin en poudre
- gingembre frais
- sel et poivre

Coupez la courge en deux parties égaux sur la longueur. Videz la petite poche de ses graines. Retournez les deux moitiés avec les trous vers le haut et placez les sur une plaque qui va au four. Remplissez les trous avec l'oignon haché finement, le gingembre frais haché finement (environ une cuillère à soupe) et une noix de beurre.

Couvrez les avec du papier aluminium et mettez les au four à 180° pendant une heure à une heure et demie suivant l'épaisseur. Un couteau doit entrer dans la partie la plus épaisse comme dans du beurre.

Faites cuire les pommes de terre dans l'eau ou à la vapeur. Pendant que la courge est encore chaude, enlevez la chair et les oignons avec une cuillère et mettez le mélange dans un robot avec les pommes de terre.

Ajoutez quelques noix de beurre, le cumin et le sel et poivre et commencez à tourner le robot à faible vitesse en ajoutant du lait chaud jusqu'à la consistance désirée.

Cake de courge "noix de beurre"

- une courge "noix de beurre" de petite taille
- 3 oeufs
- 150 g sucre en poudre
- 180 g farine
- 1/2 sachet levure chimique
- 1 c. à café de noix de muscade
- 200 g cerneaux de noix concasés



Enlevez la peau de la courge et coupez la chair en gros morceaux. Faites-la cuire à la vapeur pendant 15 à 20 minutes. La réduisez ensuite en purée. Vous aurez besoin d'un grand bol de purée pour la confection du cake. Battez les oeufs avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Incorporez la farine, la levure, la muscade et une pincée de sel à la purée de courge. Ajoutez les oeufs battus et puis les cerneaux de noix.

Versez le mélange dans un moule beurré et faites cuire au four pendant une heure à 180°.

Servez ce cake délicieux avec un verre de Gewurztraminer ou un verre de Jerez ou tout simplement un bon thé bien chaud.

David

Hautil Pratique

Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Av. du Général Gallieni (direction de la Gare).

Horaires d'ouverture :

les samedi, dimanche et lundi
du 1er avril au 30 septembre, 9h-12h30 et 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 9h30-12h30 et 14-17h

le vendredi
du 1er avril au 30 septembre, 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 14-17h

accepte les verres, plastiques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon et petits gravats.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée avec photo d'identité obligatoire.

Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude Barouh, Mike Close, Vincent Di Sanzo, Robert Landsberger, David Sellen

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à l'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc..),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,..),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de l'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : planitre@hautil.org

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 2006

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....
.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 18€
- Individuel, 11€